



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Puceul : Des experts nationaux missionnés sur le parc des 4 Seigneurs**

Nantes, le 11 juin 2020

Elisabeth Borne, ministre de la transition Ecologique et Solidaire et Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation ont missionné, à la demande du préfet de région, des experts pour analyser si les troubles constatés dans la zone proche du parc éolien des 4 Seigneurs ont un lien avec le fonctionnement du parc éolien voisin.

Depuis la mise en service en 2012 du parc éolien des 4 Seigneurs sur les communes de Puceul, Abbaretz, Nozay et Saffré, plusieurs riverains dont deux exploitants agricoles signalent des troubles de leur santé ou des mortalités ou maladies au niveau de leurs élevages.

Ces dernières années, de nombreuses investigations (sur les champs électriques, électromagnétiques, études vétérinaires...) ont déjà été diligentées à la demande de l'administration. Mais, ces études n'ont jusqu'à présent pas démontré de lien de causalité entre les troubles constatés et le fonctionnement du parc éolien. Pour autant, les troubles constatés par deux exploitants agricoles perdurent.

Deux expertises complémentaires ont été sollicitées :

1 – Une expertise de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail saisie en mai 2019 sur la question de l'imputabilité des troubles constatés au niveau des deux élevages à la présence du parc éolien. Un comité d'experts a été constitué. Après avoir collecté l'ensemble des études, le travail d'expertise a débuté. Les conclusions de cette expertise sont attendues au 1er semestre 2021.

2 – Une expertise des ingénieurs généraux du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER). L'objectif est de réaliser les auditions des acteurs concernés par ce dossier et de dresser un état des lieux des études existantes pour faire le tri entre les hypothèses crédibles et les hypothèses à écarter sur la situation des deux élevages.

**Préfecture de la région Pays de la Loire  
Service régional de la communication interministérielle**

02 40 41 20 91 / 92  
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

6 quai Ceineray - BP 33515  
44035 Nantes